

Jean Charles Mercier

*Expert Comptable
Commissaire aux Comptes de sociétés
Inscrit dans le ressort de la cour
d'appel d'Aix en Provence*

*40 rue d'Alger
83000 TOULON*

jcmercier@athaudit.fr

**AUDIT GESTION ANALYSE EXPERTISE
AGALEX**

Société à responsabilité limitée

Au capital de 50.000 euros

**Siège social : Espace Maurice, 141 Avenue Marcel Castie,
83000 TOULON**

Siren 320 510 241

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

Jean Charles Mercier

*Expert Comptable
Commissaire aux Comptes de sociétés
Inscrit dans le ressort de la cour
d'appel d'Aix en Provence*

**AUDIT GESTION ANALYSE EXPERTISE
AGALEX
Société à responsabilité limitée
Au capital de 50.000 euros
Siège social : Espace Maurice, 141 Avenue Marcel Castie,
83000 TOULON
Siren 320 510 241

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

En exécution de la mission de Commissaire aux apports qui nous a été confiée par AUDIT GESTION ANALYSE EXPERTISE, immatriculé au RCS de Toulon 320 510 241, dont le siège est Espace Maurice, 141 Avenue Marcel Castie, 83000 TOULON, Société à responsabilité limitée représentée aux présentes par son co-gérant, Monsieur Christophe Deniau, dument habilité par décision de l'assemblée générale ordinaire,

étant ci-après désignés, ensemble, « **la société bénéficiaire** »,

D'une part,

Monsieur DENIAU Christophe, Né le 22/08/1966 à Dijon, De nationalité française, Demeurant 248 Chemin de la Clairette 83200 Toulon, détenant une participation 34 parts sociales,

Monsieur TUBIANA Marc, Né le 13/11/1962 à Tunis, De nationalité française, Demeurant 222 Avenue Emile Vincent Le Socrate Bat A2 83000 Toulon, détenant une participation de 13 parts sociales

Monsieur WALTER Laurent, Né le 07/11/1969 à Brest, De nationalité française, Demeurant 105 Avenue Monseigneur Charles Freppel 83000 Toulon, détenant une participation de 34 parts sociales,

Ci-après dénommée "**les Apporteurs**",

D'autre part,

La société bénéficiaire nous a exposé qu'elle envisage d'augmenter le capital social de 106 198.13€ par la création de 111 parts sociales d'une valeur nominale de 50€, en échange de l'intégralité de l'actif et du passif de la SARL DTW AUDIT ET CONSEIL

Que l'apport destiné à augmenter le capital social de ladite société sera le suivant :

- **Apport en nature** des apporteurs, de l'intégralité de l'actif et du passif de la SARL DTW AUDIT ET CONSEIL, immatriculée au registre du commerce sous le numéro 497 696 815, évaluées à 106 198.13 euros,

Actif apporté

Elément financier	
Titres de participation	670 800,00 euros
Créances et disponibilités	316 442,93 euros

Total actif 670 800,00 euros

Passif pris en charge

Emprunts et dettes financières divers	699 543,46 euros
Dettes fournisseurs	12,00 euros
Dettes fiscales et sociales	181 489,34 euros

Total passif 881 044,80 euros

Total de l'apport en nature 106 198.13 euros

Total des apports reçus par la société

106 198.13€

Qu'il est nécessaire de faire établir le rapport prévu par les L. 225-147, du Code de commerce, en ce qui concerne l'évaluation des apports en nature :

Qu'il nous charge de la mission prévue par les textes susvisés dont le contenu est :

- . 1°/ d'apprécier et évaluer l'apport en nature effectué par les apporteurs,
- . 2°/ de ces évaluations, constatations et avis, dresser un rapport qui sera annexé aux statuts de celle-ci.

Nous, Jean-Charles Mercier, Expert-comptable et Commissaire aux comptes, déférant à cette requête, après nous être entourés de tous renseignements utiles à l'accomplissement de notre mission, rapportons ce qui suit :

1 - EXPOSE DE L'OPERATION PROJETEE

But de l'opération

L'opération consiste en l'apport de l'intégralité de l'actif et du passif de la SARL DTW AUDIT ET CONSEIL.

Les apports ci-dessus décrits, évalués à la somme de 106 198.13 € sont consentis et acceptés moyennant l'attribution aux apporteurs de 111 parts sociales en pleine propriété, d'une valeur nominale de 50 € chacune, entièrement libérées, de la Société AUDIT GESTION ANALYSE EXPERTISE, qui seront émises lors de l'augmentation de capital de ladite Société et qui sera accompagnée d'une prime d'émission de 100 648.13 euros.

Le rapport d'échange de cette opération d'apport -fusion est de 26 parts sociales de la société AUDIT GESTION ANALYSE EXPERTISE pour 19 parts sociales de la société DTW AUDIT ET CONSEIL.

L'opération de fusion est effectuée dans le cadre du régime fiscal prévu à l'article 210 A du Code Général des Impôts.

Propriété et jouissance

La société AUDIT GESTION ANALYSE EXPERTISE, société à responsabilité limitée deviendra propriétaire des biens et droits apportés dès la signature des actes et la levée des conditions suspensives.

2 - DESCRIPTION ET EVALUATION DES APPORTS

L'apport en nature effectué concerne la SARL **DTW AUDIT ET CONSEIL** évaluée à 106 198.13 € euros,

Elle comprend :

Actif apporté

Elément financier

Titres de participation

670 800,00 euros

Créances et disponibilités

316 442,93 euros

Total actif 987 242,93 euros

Passif pris en charge

Emprunts et dettes financières divers

699 543,46 euros

Dettes fournisseurs

12,00 euros

Dettes fiscales et sociales

181 489,34 euros

Total passif 881 044,80 euros

Total de l'apport en nature

106 198.13 euros

Total des apports reçus par la société

106 198.13€

Cette évaluation a été opérée sur les bases ci-après :

SARL DTW AUDIT ET CONSEIL :

Cette évaluation repose sur la valeur nette comptable au 30 septembre 2025.

Les sociétés participant à la fusion étant sous contrôle commun, cette méthode d'évaluation est conformément aux articles 710-1 et suivants du Plan comptable général.

Total de l'apport en nature reçu par la société

106 198.13 euros

3 - VERIFICATIONS EFFECTUEES

Nous avons effectué les diligences que nous avons estimé nécessaires selon les normes de la Compagnie des Commissaires aux comptes pour :

- vérifier la réalité des actifs apportés et des passifs pris en charge,
- contrôler la valeur attribuée aux apports,
- nous assurer que les événements intervenus pendant la période de rétroactivité n'étaient pas de nature à remettre en cause l'évaluation des apports.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur globale des apports en nature décrits ci-dessus, dont le total s'élève à 106 198.13 euros.

La valeur globale des apports correspond au moins à la valeur au nominal des parts sociales à émettre.

Fait à Toulon, le 15 mars 2026

Jean-Charles MERCIER
Commissaire aux apports

Jean Charles MERCIER
40 Rue d'Alger 83000 TOULON
Tél : 04 81 06 03 71
Siret : 793 624 099 00057 - APE 6920Z